



**Le lanceur d'alerte et journaliste Boris Bertolt fait face aux menaces d'être traîné en justice pour diffamation publique par l'avocat de Achille Zogo Andela, Me Hakim Chergui.**

Dans une [mise en demeure préalable à une plainte pour diffamation publique](#), Me Chergui somme Boris Bertolt de retirer les publications mensongères le concernant et de publier un démenti officiel dans les 24 heures, sous peine de poursuites judiciaires.

En réaction, Boris Bertolt a montré sa détermination en déclarant : « Je viens de mettre la lettre de son avocat à la poubelle. Tous les Camerounais ne sont pas des peureux, fainéants ou incultes. Je maintiens que cet individu s'est engueulé avec Martin SAVOM, qui l'a accusé d'être la taupe divulguant des informations à l'extérieur. Même les prisonniers ambozoniens l'ont également accusé. Son agitation stérile n'engage que lui. Il ne peut que manipuler des esprits faibles. En 2022, cet individu m'a contacté sur son dossier, après évaluation j'ai compris que ce n'était qu'un bandit ayant volé l'argent de l'Etat. J'ai coupé tout contact avec lui.

Il a également ajouté des éléments compromettants sur l'avenir de Zogo Andela, déclarant : « ZOGO ANDELA est mal barré. Il est à 13 ans de prison. Martin SAVOM ne pourra pas le faire sortir de prison parce qu'il ne sortira lui-même jamais de prison. CAR NGOH NGOH NE PRENDRA JAMAIS LE POUVOIR DANS CE PAYS. MAIS SAVOM LUI-MÊME SERA CONDAMNÉ À PERPÉTUITÉ POUR L'ASSASSINAT DE MARTINEZ ZOGO. »

Boris Bertolt a conclu par une question provocatrice: « Est-ce que Martin SAVOM t'a dit qu'il a essayé de négocier avec moi dès novembre 2023 pour que je ne dénonce pas ses crimes qui l'ont envoyé en prison ? Je lui ai demandé d'aller se faire foutre. Tous les Camerounais ne sont pas des hommes de peu de foi. Je t'attends au tribunal comme vous aimez péter plus fort que vos nez. »